

LES PROVISIONS DE DENRÉES AU-DESSUS DE LA MOYENNE

Les prix sont maintenus—Statistiques compilées au commencement du mois par la Division du coût de la vie, ministère du Travail.

Etat des denrées alimentaires au Canada, le 1er octobre 1918, comparé à celui du mois précédent, septembre 1918, et avec le même mois de l'année précédente.

La quantité de denrées alimentaires en entrepôt, le 1er octobre 1918, était:

	Liv. ou douz.
Beurre—	
Crèmerie..	25,009,812
Laiterie	2,081,442
Fromage.	6,019,624
Œufs—	
Entrepôt frigorifique.	9,963,291
Autres qu'en ent. frig.	749,417
Gelés.	850,452
Oléomargarine.	495,427
Porc—	
Gelé.	5,002,523
Non gelé.	2,102,409
Salé sec.	4,810,396
Frais salé.	7,666,748
En salaison.	11,904,655
Boeuf—	
Gelé.	19,346,126
Non gelé.	5,764,535
Salé.	1,512,542
En salaison.	416,140
Mouton et agneau—	
Gelé.	3,337,231
Non gelé.	202,837
Volailles—	
Poulets.	368,919
Volailles.	226,736
Poisson—	
Toutes sortes.	28,856,285
Pour la boîte.	850,607

La division du coût de la vie du ministère du Travail adresse à l'honorable ministre du Travail le rapport suivant concernant les stocks de denrées alimentaires en entrepôts:

Les rapports indiquent que le 1er octobre il y avait de plus grandes quantités de beurre en magasin que le 1er septembre. Et cela en dépit de l'expédition forcée en Grande-Bretagne du beurre provenant de firmes dont les entrepôts étaient très fortement encombrés. Il est tout à fait intéressant de noter que la quantité de beurre réquisitionnée d'une seule maison par la Commission canadienne du ravitaillement dépassait le chargement d'un train. Etant donné que la Commission du ravitaillement n'a pris que les nouveaux stocks de beurre et a promulgué une loi stipulant que tous les marchands de gros doivent vendre ces marchandises d'entrepôt à un prix fixe laissant une marge raisonnable au-dessus du prix de revient, ces disponibilités importantes devraient contribuer au maintien des bas prix. Le gouvernement a aussi établi une procédure permettant à chaque localité de se protéger. Il serait bon que les citoyens de chaque municipalité voient à ce que leurs dignitaires municipaux fassent leur devoir pour prévenir une injuste

majoration des prix. On peut se procurer en en faisant la demande des copies de la loi limitant les profits de tous les marchands de produits alimentaires en gros. Les autorités locales devraient seconder les autorités fédérales en cette matière.

La quantité de fromage en magasin est relativement faible comparée au volume de notre exportation.

Les œufs en magasin sont en quantité moindre que l'an dernier, et ce fait ne serait pas de bon augure pour les prix à payer, sans la loi mentionnée plus haut et qui peut être invoquée par les autorités locales aussi bien que par l'autorité fédérale.

Les quantités de viande de port en entrepôt sont moins considérables qu'à pareille date l'an dernier, et plus du tiers de cet approvisionnement est encore en cours de fumage. On devrait noter aussi que la quantité de porc légèrement mariné, qui est le produit préparé pour l'exportation, est de beaucoup moindre que le mois dernier. Les seules qualités de porc qui sont en grandes quantités en magasin sont celles dont la préparation n'est pas terminée.

Les disponibilités de boeuf, d'autre part, ont augmenté depuis le mois dernier et sont un peu plus considérables qu'il y a un an.

Les stocks de mouton et d'agneau ont augmenté. La situation sous ce rapport n'est que normale, comme à pareille date l'an dernier.

La volaille augmente en nombre, mais les disponibilités sont moindres qu'il y a un an.

Les stocks de poisson s'accroissent considérablement et sont plus forts que l'année dernière.

Les rapports des firmes suivantes ne sont pas compris dans les totaux du 1er octobre 1918:

J. H. Mrick, Tignish, I.-P.-E.; Lockeport, C. S. Co., Lockeport, N.-E. (fermée à cause de l'influenza); Dominion Fish Co., Montréal, Qué.; Montreal Abattoir Co., Ltd., Montréal, Qué.; D. Halton, Montréal, Qué. (à cause de l'influenza); E. Morgan, Delhi, Ont.; F. W. Fearman, Hamilton, Ont.; Michipicotin Fish Co., Sault-Ste-Marie, Ont.; Gordon Ironsides & Fares, Winnipeg, Man.; Western Packing Co., Winnipeg, Man.; Sigurdson Fisheries, Hnausa, Man.; Moosejaw, C. S. Co., Moosejaw, Sask.; Gordon Ironsides & Fares, Saskatoon, Sask.; Gordon Ironsides & Fares, Regina, Sask.; Swift Canadian Co., Saskatoon, Sask.; P. Burns & Co., Regina, Sask.; Waechter Bros., Dawson, Yukon; P. Burns & Co., Revelstoke, C.-B.

Tableau de la distribution de toutes les denrées alimentaires en entrepôt le 1er octobre 1918. Distribution par province.

	PROVINCES		
	MARITIMES. Liv. ou douz.	QUÉBEC. Liv. ou douz.	ONTARIO. Liv. ou douz.
Beurre—Crèmerie.	451,467	10,017,330	2,081,497
“ Laiterie.	154,741	463,486	347,846
Fromage.	29,194	3,449,056	1,179,371
Œufs—En entrepôt frigorifique.	516,570	2,437,228	2,813,450
“ Autres qu'en ent. frig.	59,041	438,977	67,133
“ Gelés.	81,988	210,444	57,898
Oléomargarine.	9,621	241,830	55,951
Porc—Gelé.	27,330	200,695	593,042
“ Non gelé.	3,938	691,206	321,918
“ Salé sec.	68,807	509,689	1,353,635
“ Frais salé.	115,030	1,921,159	947,903
“ En salaison.	Nil	1,850,956	1,064,545
Boeuf—Gelé.	943,275	2,409,890	521,864
“ Non gelé.	208,786	507,073	181,658
“ Salé.	24,490	116,471	42,791
“ En salaison.	Nil	87,334	185
Mouton et agneau—Gelé.	206,862	108,384	21,990
“ Non gelé.	1,561	27,742	11,363
Volailles—Poulets.	31,590	67,048	27,685
“ Volailles.	61	49,497	1,440
Poissons—Toutes sortes.	6,560,137	825,976	1,440,339
“ Pour la boîte.	34,932	Nil	Nil

	COLOMBIE-ANGLAISE.		
	MANITOBA. Liv. ou douz.	ALTA ET SASK. Liv. ou douz.	ONTARIO. Liv. ou douz.
Beurre—Crèmerie.	2,942,273	1,762,971	2,720,711
“ Laiterie.	476,887	426,865	80,573
Fromage.	236,578	195,589	281,709
Œufs—En entrepôt frigorifique.	912,985	1,013,753	790,619
“ Autres qu'en ent. frig.	29,282	19,503	22,543
“ Gelés.	18,533	65,319	8,740
Oléomargarine.	19,135	19,564	86,485
Porc—Gelé.	810,130	2,613,664	220,852
“ Non gelé.	79,850	187,200	43,311
“ Salé sec.	479,775	380,632	77,407
“ Frais salé.	1,513,753	1,224,600	307,371
“ En salaison.	205,853	2,643,832	408,617
Boeuf—Gelé.	4,532,242	5,714,522	778,618
“ Non gelé.	515,550	1,665,554	140,702
“ Salé.	Nil	150,319	2,845
“ En salaison.	2,600	Nil	Nil
Mouton et agneau—Gelé.	99,050	83,431	2,533,660
Volailles—Non gelé.	34,264	15,575	5,350
“ Poulets.	7,561	141,844	32,225
“ Volailles.	2,040	84,715	36,511
Poissons—Toutes sortes.	3,061,543	1,294,977	13,838,766
“ Pour la boîte.	Nil	Nil	824,675

Tableau comparant les approvisionnements du 1er octobre 1918, avec ceux du 1er octobre 1917, d'après les listes des marchands et les rapports de l'année dernière.

	1917.		Augment.	Diminut.
	Liv. ou douz.	Liv. ou douz.		
Beurre.	21,851,183	23,018,598	14.49%
Fromage.	20,705,940	5,831,846	71.84%
Œufs.	14,870,070	10,522,233	29.35%
Porc.	30,443,993	28,756,775	5.55%
Boeuf.	23,483,174	23,913,046	1.8%
Mouton et agneau.	937,644	3,466,450	269.06%
Volailles.	1,184,332	567,979	52.88%
Poissons.	19,025,603	24,430,471	28.4%

Tableau comparant l'approvisionnement total au 1er septembre 1918, avec celui du 1er octobre, d'après une liste partielle de marchands qui ont fait rapport à ces deux dates.

	SEPTEMBRE.		Augment.	Diminut.
	Liv. ou douz.	OCTOBRE. Liv. ou douz.		
Beurre—Crèmerie.	24,055,181	24,707,461	2.7%
“ Laiterie.	2,757,420	1,825,643	33.8%
Fromage.	6,958,869	5,980,888	14.1%
Oléomargarine.	330,979	493,532	49.1%
Œufs—En entrepôt frig.	10,890,803	9,936,516	8.8%
“ Autres qu'en ent. fr.	547,635	745,425	31.1%
“ Gelés.	1,428,276	850,252	40.48%
Porc—Gelé.	7,427,964	4,936,708	33.54%
“ Non gelé.	1,916,895	2,084,022	8.6%
“ Salé sec.	4,977,462	4,793,982	3.7%
“ Frais salé.	15,181,218	7,632,484	49.8%
“ En salaison.	8,396,939	11,904,655	41.7%
Boeuf—Gelé.	16,198,834	19,253,332	18.85%
“ Non gelé.	3,828,839	5,721,549	49.43%
“ Salé.	319,313	511,942	60.32%
“ En salaison.	471,964	413,355	12.5%
Mouton et agneau—Gelé.	106,225	262,417	147.38%
“ Non gelé.	1,810,326	3,223,046	78.03%
Volaille—Poulets.	275,637	338,426	22.8%
“ Volailles.	28,384	223,504	687.4%
Poissons—Toutes sortes.	18,719,786	21,420,473	14.53%
“ Pour la boîte.	193,684	659,607	332.6%

**FAITES QUE LE SECOND EMPRUNT DE LA VICTOIRE,
SOIT VÉRITABLEMENT L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE!**